



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021 A 18H30 AU FORUM

Étaient présents : Yves CAZORLA Maire, Patrick PANNETIER, Manon CROUSIER, Jessica ABATE, Michel AGNEL, Patricia CHENEL, Florian REYROLLE, Myriam IGHIR Adjoints,

Jocelyne MOSCATO, Bernard BOUGÉ, Claudine CHASTEL, Pascal LENTHERIC, Didier SEGALAT, Jean Luc CANILLOS, Frédéric BERNE, Jennifer CHAPUIS-FAURE (jusqu'au dossier n°4), Méлина JOLI, Emilie CAPELLI, Jonathan MIGNÉ, Sophie BORNE, Marcel LOZZI, Carole TORRES, Philippe PECOUT, Maha OUTALEB, Jean-Pierre LAFFONT, Marie-Laure PETIOT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Jean-Claude MAGES donne pouvoir à Patricia CHENEL
Aimeric NAVEZ donne procuration à Bernard BOUGÉ
Cindy BONILLO donne procuration à Patrick PANNETIER
Jennifer CHAPUIS-FAURE (à partir du dossier n° 5)

Secrétaire de séance : Jean-Luc CANILLOS

VOTE A L'UNANIMITÉ

Adoption du P.V du Conseil Municipal du 17 février 2021 **Pour : 23 Contre : 6**
(LOZZI- TORRES-PECOUT-OUTALEB-PETIOT-LAFFONT)

VOTE A LA MAJORITÉ

**DOSSIER N°1 – FINANCES – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021 -
RAPPORTEUR : Patrick PANNETIER**

DOB 2021 dans site de Laudun-l'Ardoise rubrique FINANCES.

29 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°2 – CIMETIÈRE – TARIFS DES CONCESSIONS - RAPPORTEUR :
Myriam IGHIR**

Les droits d'enregistrement jusqu'alors encaissés par le Trésor Public ont été supprimés par la Loi ; il convient d'actualiser les tarifs sachant qu'ils sont inférieurs aux moyennes nationales,

Concessions	superficie en m ²	Prix m ²	Prix total
Cinquantenaire simple	2,50 (2,50x1)	82 €	205 €
Cinquantenaire double	5,63 (2,50x2,25)	82 €	462 €
Trentenaire simple	2,50 (2,50x1)	58 €	145 €
Trentenaire double	5,63 (2,50x2,25)	58 €	327 €
Caveau provisoire Indemnité d'immobilisation d'un tiroir du 1 ^{er} au 3 ^{ème} mois			54 €
du 4 ^{ème} au 6 ^{ème} mois			160 €

COLUMBARIUM

concessions	superficie	Prix concession
Trentenaire	0,40 x 0,40	181 €
Cinquantenaire	0,40 x 0,40	259 €

29 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°3 - FONCIER – CONVENTION D'OCCUPATION PAR GARD FIBRE
– RAPPORTEUR : Claudine CHASTEL**

Autorisation d'occupation à l'euro symbolique annuel d'un espace de 39.78m² à l'arrière de la parcelle du gymnase Rue Henri Dunant pour accueillir des équipements de télécommunications composés d'un local technique et d'une chambre de raccordement L4T. Convention de 12 ans reconductible par périodes de 6 ans, résiliation par LR 24 mois avant la date anniversaire.

29 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°4 - FONCIER – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC PAR MOBY PARC - RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

L'emprise foncière de la piscine municipale est actuellement non utilisée en raison des lourds travaux à engager pour réhabiliter le site tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, au niveau des bassins. Sur proposition de la Société BOCS INVEST dont le siège est à Bagnols-sur-

Cèze, un MOBY PARC sur une partie de la parcelle pourrait ouvrir dès le mois de juin : des structures gonflables, des piscines, une couverture temporaire des bassins extérieurs en lieu de repos ombragés, un snack permettraient d'ouvrir pour 200 clients surtout orientés vers les enfants et les jeunes. La redevance serait compensée par des remises tarifaires et des entrées gratuites pour tous les enfants de la commune.

29 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

**DOSSIER N°5 - MOTION – SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA DROME SUD
POUR ACCUEILLIR 2 EPR NOUVELLE GÉNÉRATION– Rapporteur : M. LE
MAIRE**

Le Conseil municipal de Laudun-L'Ardoise tient à apporter son soutien à la candidature du territoire Sud Drôme pour l'accueil d'un double réacteur d'EPR de nouvelle génération qui présente un grand nombre d'atouts décisifs :

- Contacts avancés pour l'acquisition d'une réserve foncière techniquement validée de 135 hectares au nord du site du Tricastin, extensible à l'intérieur de la clôture ORANO et libre d'utilisation,
- Un lieu d'implantation géographique en bordure du canal Donzère Mondragon et une digue aux normes de robustesse post Fukushima assurant une très grande sécurité,
- Une situation géographique la plus méridionale assurant l'équilibre du réseau électrique entre les régions Sud (PACA), Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes, notamment pour permettre le développement des énergies renouvelables intermittentes, mais aussi l'accès aux pays du Sud de l'Europe,
- Un territoire d'accueil Tricastin - Marcoule disposant de compétences réelles, avancées et même exceptionnelles en termes d'énergie nucléaire, en particulier dans la production d'électricité, enrichissement, valorisation, recherche et innovation avec la présence de nombreux acteurs majeurs et prestataires ((EDF, Orano, Framatome, CEA, PME spécialisées...)) dans un rayon de 150 km, une offre de formation avec des campus, des BTS, lycées et CFA dédiés à la spécialité « nucléaire » en régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Sud et des clubs d'entreprises très actifs dans le domaine du nucléaire,
- Un site actuel qui bénéficie de l'acceptation forte des populations (enquête BVA baromètre 2019 riverains : 82 % ont une bonne image d'EDF, 64 % sont favorables à une poursuite du fonctionnement au-delà de 40 ans, 47 % des habitants au coeur d'un périmètre de 15 Kms),
- L'ouverture en 2025 d'un nouvel échangeur complet autoroutier (A7) « Drôme provençale » aux abords du site qui renforcera l'accessibilité.

Ce nouvel équipement contribuera à l'attractivité du territoire et assurera son développement sur le long terme, avec l'ambition de contribuer à la réduction de gaz à effet de serre par l'industrie nucléaire et ainsi participer à la maîtrise du changement climatique en cours.

28 VOIX POUR
VOTE A L'UNANIMITÉ

DÉCISIONS DU MAIRE EN SYNTHÈSE

. DGS 2021-02-11 du 18 février 2021 visée en Préfecture le 18/02/2021 : Demande de subvention à l'Etat « DSIL exceptionnelle 2021 » pour travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux d'un montant de 87 728€ HT

. DGS 2021-02-12 du 23 février 2021 visée en Préfecture le 24/02/2021 : Demande de subvention au Conseil Départemental 30 « Amendes de police » pour des travaux sécuritaires rue des Anciens Combattants d'un montant de 23 388€ HT,

. MP 2021-02-03 du 25 février 2021: Marché de 2016 – Révision du PLU avec le Groupement BOSCO, modalité de résiliation dudit marché et versement d'un solde de tout compte à hauteur de 4000€ HT

. MP 2021-03-01 du 03 mars 2021 visée en Préfecture le 05/03/2021 : Marché d'aménagement rue des Anciens Combattants avec SAS ROBERT TP de VERFEUIL pour un montant HT de la tranche ferme : 255.601,75€ - tranches optionnelles N° 1 : 19.046,04€ - N° 2 : 6.557,70€ et N°3 : 14.738,98€.

. DGS 2021-03-13 du 09 mars 2021 visée en Préfecture le 10/03/2021 : Règlement des honoraires à la CGCB Avocats de MONTPELLIER de 900€ TTC, pour le dossier n° 20190893 Commune de Laudun-l'Ardoise c/Mme Mylène JOLY TA 1902522.

. MP 2021-03-02 du 24 mars 2021 : Etude de réduction du risque inondation par ruissellement à l'Ardoise, analyse Coût/Bénéfice, avec AQUA GEOSPHERE de Vauvenargues pour 34 600€ HT

Fin de la séance à 19 H 59

Le Maire, Yves CAZORLA

Le Secrétaire, Jean-Luc CANILLOS

